

PROCÈS-VERBAL DE LA 26^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Tenue le mercredi 21 mai 2014, de 10h00 à 12h00, salle A-416 de l'École Polytechnique

Ordre du jour	Membres du bureau de l'AREP
1. Ouverture de l'Assemblée	André Maheux, président
2. Adoption de l'ordre du jour	Roger Martin, vice-président
3. Procès verbal de la 25 ^e Assemblée générale tenue le 23 mai 2013	Jean-Guy Deschênes, trésorier (absence motivée)
3.1 Adoption	Doris McNeil, secrétaire
3.2 Affaires découlant	Céline Lemire, conseillère
4. Rapport du président	René Archambault, conseiller
5. Résultats du sondage auprès des membres	Jean Rousselet, président sortant
6. Rapports du trésorier et du vérificateur	
7. Recommandation pour la cotisation, année 2014- 2015	
8. Élections	
a) Vice-présidence	
b) Trésorerie	
c)Vérificateur pour l'année 2014-2015	
9. Comité de retraite	
a) Rapport du président du comité de retraite	
b) Proposition d'un membre avec droit de vote au Comité de retraite	
10. Mot du Directeur général de Polytechnique, Monsieur Christophe Guy	
11. Nouveaux membres et membres retraités décédés	
12. Période de questions	
13. Clôture de l'assemblée	
14. Nouveaux membres et membres retraités décédés	
15. Période de questions	
16. Clôture de l'assemblée	

1. Ouverture de l'assemblée

Le président de l'AREP, André Maheux, ouvre l'assemblée à 10h15 et souhaite la bienvenue à la trentaine de membres présents.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le président informe l'assemblée que nous devons déplacer le point 10 (Mot du Directeur général de Polytechnique, Monsieur Christophe Guy), car Monsieur Guy est disponible pour nous rencontrer vers 10h30. Les autres points de l'ordre du jour seront décalés.

Il est proposé par Pierre Carreau, appuyé par Arthur Yelon, « **d'adopter l'ordre du jour ainsi modifié** ».

Adopté à l'unanimité.

3. Procès verbal de la 25^e Assemblée générale tenue le 23 mai 2013

3.1 Adoption

Le président souligne une correction mineure à faire au procès-verbal : à la page 2, paragraphe 5), 1^{ère} ligne, il faut enlever le mot « qui » pour lire : « La poursuite en recours collectif: le président explique ~~que~~ le litige qui a débuté avec le référendum de 2002. »

Il est proposé par Claude Richard, appuyé par Robert Vinet, « **d'adopter le procès-verbal de la 25^e Assemblée générale ainsi corrigé** ».

Adopté à l'unanimité.

3.2 Affaires découlant

Le président mentionne que la préoccupation du CA de trouver une relève chez les professeurs pour le CA et le comité de retraite est partiellement résolue puisque Carole Burney-Vincent a accepté de soumettre sa candidature au comité de retraite, membre avec droit de vote.

Le président informe les membres que le dossier de la reconnaissance de l'AREP sera traité dans son rapport au point 4 de l'ordre du jour.

Finalement, le président rappelle que Denis Beaudry a été élu au Comité de retraite (membre sans droit de vote).

4. Rapport du président

Le président présente et commente les éléments de son rapport (présentation Power Point) :

- **Rencontres avec Polytechnique** : À deux occasions, le CA de l'AREP a rencontré Monsieur Richard Hurteau, Directeur de l'administration, et Madame Andrée L'Heureux, Directrice du Service des ressources humaines. Lors de la première rencontre tenue le 30 septembre dernier, le principal sujet de discussion a été la présentation des modifications apportées au Régime de retraite suite aux discussions avec les syndicats et associations de Polytechnique. Ces modifications ont d'ailleurs été présentées aux personnes retraitées lors d'une assemblée spéciale du Régime de retraite le 31 janvier dernier. Lors de la deuxième rencontre tenue à la mi-avril, l'AREP a proposé des modifications au protocole entre Polytechnique et l'AREP, dont : la fusion du protocole et de la liste des privilèges accordés aux personnes retraitées, la reconnaissance de l'AREP comme représentant

des retraités et quelques demandes concernant l'accès à Internet et à certains logiciels de bureautique (licences institutionnelles) pour nos membres. Nos demandes ont été bien reçues et nous attendons les suites. Dossier à suivre.

- **Assurance-santé** : Lorsque les retraités atteignent l'âge de soixante-cinq ans, ils ne sont plus couverts par le régime d'assurance-santé de l'École. Ils doivent alors se débrouiller seuls pour trouver une assurance de remplacement. Le CA a entrepris des démarches, en collaboration avec l'actuaire de l'École, afin de leur faciliter la tâche. Dossier à suivre.
- **Site WEB** : Roger Martin, vice-président, et Céline Lemire, conseillère, ont beaucoup amélioré notre site WEB et fait de nombreuses mises à jour.
- **Sondage auprès des membres** : Le sondage, mené par Roger Martin, a pour but de connaître les besoins de nos membres et d'y répondre le mieux possible. Ce sujet se retrouve au point 5 de l'ordre du jour.

Le Président répond aux questions des membres concernant la reconnaissance de l'AREP comme représentant des personnes retraitées et concernant l'assurance-santé.

5. **Résultat du sondage auprès des membres**

À l'aide de diapositives, Roger Martin présente aux membres les résultats du sondage et l'analyse qui en a été faite. Les membres félicitent le CA pour cette initiative.

Résultats et analyse des résultats :

- **Organisation d'activités sociales et culturelles (Question 5)** : plusieurs types d'activités ont été proposées; 6 personnes retraitées se sont portées volontaires pour l'organisation;
- **Organisation d'activités sportives (Question 8)** : plusieurs activités sportives ont été suggérées; 2 personnes retraitées se sont portées volontaires pour organiser des activités;
- **Support technique entre membres (Question 10)** : plusieurs sujets ont été identifiés; 6 personnes retraitées se sont portées volontaires ;
- **Entraide personnelle entre membres (Question 12)** : 17 personnes retraitées se sont portées volontaires pour apporter leur aide à leurs collègues retraités.

Suite à l'offre de volontariat des membres, le CA va demander à ces personnes l'autorisation formelle de publier leur adresse courriel.

Suite à la présentation et aux discussions, il est proposé par André Biron et appuyé par Diane Benoit **« De mandater le CA de l'AREP pour donner suite et déterminer la contribution éventuelle de l'Association aux activités »**.

Adopté à l'unanimité.

À la question « quelle pourrait être la contribution financière de l'AREP pour les activités », le président et le vice-président répondent que ce pourrait être, par exemple, une contribution pour faciliter l'organisation des activités et pour encourager la participation, le remboursement d'une partie du coût d'une visite... Les membres sont satisfaits de cette réponse.

6. Rapports du trésorier et du vérificateur

En l'absence de Jean-Guy Deschênes, trésorier, Doris McNeil, secrétaire, présente les rapports financiers.

Elle présente d'abord les états financiers concernant les produits (revenus) et charges (dépenses) du 1^{er} mai 2013 au 30 avril 2014. Pour la période citée, les revenus ont été de 12 383, 42\$, les dépenses de 3 162, 30\$. En ce qui concerne le bilan, il reste un actif net de 30 100,44\$ au 30 avril 2014.

André Biron, vérificateur, approuve les rapports préparés par le trésorier.

Suite à la présentation du rapport financier, il est proposé par Lucie Archambault, appuyée par Jean Rousselet « **d'adopter le rapport du trésorier tel que présenté** ».

Adopté à l'unanimité.

7. Recommandation pour la cotisation, année 2014-2015

Le président présente aux membres la recommandation du CA concernant la cotisation pour l'année 2014-2015.

Le CA considère qu'il faut maintenir la cotisation à 3,00\$ par mois compte tenu des éléments suivants :

- L'AREP devrait se faire une réserve pour faire face à l'inconnu;
- Est-ce que la situation qui a cours présentement dans les municipalités se vivra dans les universités ?
- Y aura-t-il une loi demandant le partage des déficits des régimes de retraite par tous les participants, y inclus les personnes retraitées ?
- Qu'advient-il du Rapport D'Amours et de ses recommandations ?
- Est-ce que Polytechnique va en profiter pour demander une contribution supplémentaire à ses employés et un partage des déficits aux personnes retraitées ?

Considérant tous ces éléments, le CA de l'AREP propose de maintenir la cotisation à 3,00\$ par mois.

Adopté à l'unanimité.

8. Élections

Le Président rappelle aux membres que ce sont les postes de vice-président et de trésorier qui sont en élection, ainsi que le poste de vérificateur pour l'année 2014-2015.

- a) Roger Martin est élu au poste de vice-président pour un mandat de deux ans.
- b) Jean-Guy Deschênes est élu au poste de trésorier pour un mandat de deux ans
- c) André Biron est élu au poste de vérificateur pour l'année 2014-2015.

Le Président félicite et remercie les personnes élues.

9. Comité de retraite

a) Rapport du président du Comité de retraite

Voici les principaux éléments du rapport de Louis Courville, président du comité de retraite :

- Le redressement partiel mais significatif de la situation financière du Régime;
- Un bon rendement de notre portefeuille d'actifs en 2013 et au 1^{er} trimestre 2014;
- Les importantes cotisations de la part des participants et de Polytechnique, dont une cotisation d'équilibre de 7M\$ (versée par Polytechnique);
- La création d'un nouveau volet dans le règlement du Régime, effectif à compter du 1^{er} janvier 2014: partage du risque de déficit actuariel 50% (participants) / 50% (Polytechnique) - constitution d'un fonds de stabilisation - freinage de la croissance du passif ;
- Nombreux mouvements de personnels au Bureau de la retraite;
- Sélection de la Caisse de Dépôt du Québec comme gestionnaire «immobilier-infrastructure»;
- Nouveau conseiller financier «externe»: maison Morneau-Shepell ;
- L'élection à la présidence du Comité de retraite (Monsieur Courville n'a pas sollicité un nouveau mandat). Le choix du comité se porte sur Benoit Barbeau, professeur du département CGM.

Louis Courville répond aux questions des membres en rappelant, en particulier, que les personnes retraitées au plus tard en décembre 2013 ne sont aucunement concernées par le nouveau volet.

Roger Martin propose une motion de félicitations à Monsieur Courville pour son travail colossal au comité de retraite. Adopté à l'unanimité. Les membres applaudissent chaleureusement Monsieur Courville.

b) Proposition d'un membre avec droit de vote au Comité de retraite

Le CA de l'AREP recommande la candidature de Carole Burney-Vincent, récemment retraitée, qui partage les objectifs de l'AREP; le président invite les membres de l'AREP à voter pour elle. Si elle est élue lors de l'Assemblée annuelle du Régime de retraite, Madame Burney-Vincent recevra la formation nécessaire pour remplir son mandat. Monsieur Courville rend hommage à Madame Burney-Vincent et la décrit comme une femme de grande compétence.

Monsieur Courville, en réponse à une question qui demande comment se compare notre régime avec d'autres régimes de retraite des universités, dit qu'il va s'informer et que la réponse à cette question se fera lors de la prochaine Assemblée annuelle du régime de retraite.

10. Mot du Directeur général de Polytechnique, Monsieur Christophe Guy (la présentation du DG a eu lieu vers 10h30, compte tenu de ses disponibilités)

La présentation du Directeur général porte, entre autres, sur les points suivants :

- **La formation** : place de Polytechnique au Canada :
Nombre de professeurs de carrière (2012) : Polytechnique se place en 3^e position devant l'ÉTS, l'Université de Sherbrooke et l'Université Laval - Nombre d'étudiants BAC agréés (2012) :

Polytechnique se positionne encore en 3^e place - Diplômes de BAC agréés décernés (2012) : Polytechnique est en 5^e place- Nombres d'étudiants temps plein aux cycles supérieurs (2012) :

Polytechnique est en 5^e place - Diplômes de doctorat décernés (2012) : Polytechnique est en 3^e place – Nouveaux programmes : Nouveau MBA technologique HEC Montréal/Polytechnique Montréal;

- **La Recherche** : Les montants des fonds de recherche et l'intensité de la recherche à Polytechnique - les nouvelles chaires de recherche ;
- **Plan stratégique** : le nouveau site Outremont de l'Université de Montréal où Polytechnique aura sa place avec l'INRS;
- **Prix et distinctions** : les bourses octroyées aux étudiants et les distinctions reçues par les professeurs;
- **Activités récentes et à venir** : la 13^e journée de la Recherche – la 9e journée de l'Enseignement – la prochaine collation des grades, etc.;
- **Grande campagne Campus Montréal** : le lancement de la Campagne Famille 2014-2015.

Monsieur Guy répond aux questions des membres. Le Président remercie chaleureusement le Directeur général.

11. Nouveaux membres et membres retraités décédés

Les membres ont en main la liste des nouveaux membres et des personnes retraitées décédées. Les membres tiennent une minute de silence à la mémoire des collègues décédés.

Le président remercie Céline Lemire pour son travail au niveau de l'accueil des nouveaux membres (une lettre personnalisée, signée par le président, est envoyée à chaque nouveau membre de l'AREP).

12. Période de questions

À la question « que va-t-il arriver aux retraités s'il y a une demande de partage du déficit 50% - 50% entre Polytechnique et les personnes retraitées ? », Louis Courville répond qu'il n'ose pas s'avancer sur ce sujet mais qu'il se pourrait que l'indexation automatique soit visée par des mesures de redressement.

Le président, André Maheux, remercie les membres du CA et les conseillers pour leur bon travail d'équipe.

13. Clôture de l'assemblée

Le président invite les membres à se rendre à la Galerie Roland où un lunch sera servi.

Il est proposé par Lucie Archambault et appuyé par Francine Beauchemin « **de lever l'assemblée à 11h58** ».



DM, le 30 juin 2014

Adopté à l'unanimité à l'assemblée générale du 27 mai 2015